



Congrès régional des agents généraux d'assurance à Angoulême, le calme après la tempête !

vendredi 30 avril 2010, par [lpe](#)

Le Congrès Régional des Agents Généraux d'Assurance s'est tenu le 23 avril 2010 à la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image d'Angoulême.

Ils étaient une centaine à avoir répondu présent à leur organisation professionnelle [AGEA](#).

Cette fédération est l'organisation unique des Agents généraux d'assurance tant au plan régional, que national et européen.

Danilo Cornuault, le Président Poitou Charentes a salué l'action des Agents Généraux d'assurance dans l'indemnisation des victimes de la tempête et du raz de marée.

« *Cet événement climatique hors norme dépasse le cadre normal de l'exercice professionnel.* ».



Il poursuit par la politique de professionnalisation tout au long de la vie : « *Notre professionnalisme et celui de nos collaborateurs est une exigence individuelle et collective qui doit permettre au consommateur de trouver en son Agent Général d'Assurance tout le conseil et l'expertise qu'il est en droit d'attendre* ».

Avant de donner la parole à **Jean Mesmin**, vice-président national pour développer l'actualité réglementaire, il invite à la minute de silence pour les disparus auxquels sont associées les victimes de Xynthia et plus largement celles de tous les sinistres de par le monde.

Angela Enriquez, rédactrice en chef de la Tribune de l'assurance anima une remarquable table ronde sur la dépendance avec **Martine Pinville Députée de la Charente**, membre de la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale, **Fabienne Rejou** Directrice handicap et dépendance au Conseil Général de la Charente, le **Docteur Pradere** du CHU de Poitiers, Membre du Groupe de Recherche en Infectiologie, Pathologies Inflammatoires et Gériatriques, **Pierre Maxime Dumesnil** Directeur de caisse de retraite et de Prévoyance , Jean Mesmin pour Agea.

Il en ressort qu'**en 2015, 2 millions de français auront plus de 85 ans.**

Pour répondre aux multiples formes de dépendances, trois leviers sont à disposition.

- la solidarité nationale, d'abord.
- la solidarité familiale,

- la prévoyance collective et individuelle avec des contrats fiables et labellisés.

Les agents généraux devront veiller à ce que les couvertures apportées par la solidarité nationale d'une part et par la prévoyance individuelle ou collective d'autre part s'articulent de manière cohérente.

Enfin, deux chèques de solidarité ont été remis par les Agents du Poitou Charentes, l'un pour les personnes dépendantes du GRIPIG du CHU de Poitiers, l'autre à l'association de vignerons de Lignieres-Sonneville en Charente la bien nommée « Coup Dur » dont 23 membres ont prêté main forte aux ostréiculteurs et agriculteurs sinistrés de Bourcefranc le Chapus.

